

Fiche technique 2

FICHE NATIONALE D'IDENTITÉ

MES HAIES BOCAGÈRES...



HAIES BOCAGÈRES

Périmètre : toutes productions, en particulier élevage bovin

Maturité technique : bonne, nombreuses références existantes

Gain potentiel GES : 1,3 million t eq. CO₂/an en 2030

Rentabilité en « bois énergie » à considérer sur le long terme et en comparaison avec un entretien sans valorisation

Temps associé : modéré mais important à l'implantation puis facilité par une gestion collective pour la récolte et l'entretien

Aides : PCAE (matériel, plantation), MAEC (entretien), ADEME (chaudières), agences de l'eau, collectivités

De quoi parle-t-on ?

Les haies sont des formations linéaires composées d'arbres et d'arbustes qui se retrouvent le long des champs, prairies et chemins. D'une largeur d'environ 10 m, elles servent souvent de délimitation des parcelles. On parle de bocage pour des paysages avec une forte densité et de haies bocagères pour celles composées d'essences locales.

Les avantages de la haie :

- limiter l'érosion des sols,
- favoriser la biodiversité,
- protéger les cultures et les animaux contre le vent et la chaleur,
- stocker du carbone dans les sols et dans le bois.

Le bois peut être valorisé en matériaux ou en énergie.

La plantation et l'entretien des haies doivent être pensés pour optimiser ses services et les débouchés du bois, tout en minimisant ses contraintes. Le développement de filières courtes collectives, avec des CUMA et collectivités, permet d'optimiser les chantiers et de sécuriser les débouchés.

Vous avez dit « combien » ?

- 1 km haie d'une largeur de 10 m = 10 000 m² = 1 ha de haie
- 810 000 ha de haies en France (dont 503 000 ha sur des terres agricoles) + 150 000 ha d'alignements d'arbres
- stockage de C sol et racines = 550 à 900 kg CO₂e/ha/an
- 1 M³ Apparent Plaque (MAP) humide = 215 kg bois sec = 825 kWh thermiques = 80 litres fioul
- 1 km haie/an = 5 à 80 MAP humide = 1 à 17 tonnes bois sec
- chauffage/eau pour maison 150 m² = 8 à 10 t bois sec/an
- 22 sociétés coopératives bois énergie en France

Et si on s'y mettait tous ?

En généralisant les haies avec du bois énergie d'ici à 2030 sur 1,8 M ha, l'ADEME évalue une production d'énergie à 2 M tep. L'INRA évalue les gains d'émissions de GES à 1,3 M t eq. CO₂/an

Ça vaut le coût ?

- **Implantation** : 6 à 15 €/100 m linéaires ; amortissement en 30 ans, aides possibles jusqu'à 80 %
- **Entretien (taille, recépage)** : 10 à 30 €/100 ml/an
- **Débits chantiers déchetage** : 10 à 120 m³/h
- **Coût revient bois énergie** (abattage/déchetage/transport/stockage) : 55 à 80 €/t plaque sèche
- **Prix vente bois énergie** : 75 à 110 €/t plaque sèche
- **Rentabilité chaudière bois** : entre 4 et 8 ans suivant l'énergie substituée et les aides (ADEME, collectivités)

Ça se passe comment ?

>> Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans des **plans de gestion** et la **recherche de débouchés** pour le bois (énergie, paillage, etc.).

Le plan de gestion de la haie permet à l'agriculteur ou à la commune :

- d'établir un diagnostic cartographié de son linéaire de haies,
- d'estimer le volume de bois disponible,
- de définir sur 10 ou 15 ans un programme de récolte et de travaux (coupe, taille, plantation, re-garnissage). Ainsi l'utilisateur peut prélever année par année le bois nécessaire à l'alimentation de sa chaudière, à la vente ou la production de bois d'œuvre, sans altérer son capital d'origine et en assurant une production régulière de sa haie.

>> Les Chambres d'agriculture accompagnent aussi agriculteurs et collectivités dans la **structuration de filières collectives de valorisation de la haie**, à l'image des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) « Bois Bocage Energie ».

Ces filières locales rassemblant producteurs et utilisateurs du bois énergie permettent :

- d'optimiser les chantiers et le stockage,
- de sécuriser l'approvisionnement et les coûts de production.

>> En parallèle, les Chambres d'agriculture travaillent aussi à la mise en place d'une certification de la gestion durable du bois issu des haies avec le **label type PEFC**.

J'en connais qui l'ont fait !

Exploitation : 560 000 L de lait avec 70 vaches sur une SAU de 160 ha, dont 2/3 en prairies.

Action : en 2012 création avec les agriculteurs du GVA d'une filière locale « bois déchiqueté » pour approvisionner la chaudière de la Halle de Sport de Gacé. Après avoir coupé et déchiqueté leurs haies (avec du matériel en Cuma), ils sèchent leurs plaquettes de bois dans leurs exploitations.

Résultats : en 2015, une dizaine d'agriculteurs ont adhéré à la SCIC Bois Bocage Energie et en constituent l'antenne locale de Gacé. Avec 15 km de haies en moyenne, chacun produit annuellement entre 70 et 80 t de plaquettes. Livrées directement à la Halle de Sport, elles sont payées autour de 100 €/t. Plusieurs agriculteurs ont également investi dans des chaudières bois pour leur habitation ou exploitation.



Mathieu est éleveur laitier en EARL avec son épouse dans le Pays d'Auge en Normandie, une région bocagère dense

POUR EN SAVOIR PLUS

Documents et études

- Plaquette « Gestion et valorisation durable de la haie », CRA Bourgogne,
- Fiche « Plaquettes Bocagères », Réseau Rural Français,
- Guide des bonnes pratiques pour une gestion durable des haies, CDA Manche,
- Les SCIC Bois Energie en France : diagnostic, analyse et perspectives, FNCUMA,
- Livre « Les haies rurales : rôles, création, entretien », F. Liagre, Ed. France Agricole
- Rapport « Action 5 : Agroforesterie », étude GES – INRA
- Fiche « Haies et agroforesterie », Références Agriculture & Environnement – ADEME

Sites web

- www.chambres-agriculture.fr/thematiques/territoires/foret-arbres-et-bois
- www.missionbocage.fr
- www.boisbocageenergie.fr
- www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic
- www.biomasse-territoires.info
- www.afahc.fr